Dispositif « Résidences La Borne »

CENTRE CÉRAMIQUE
CONTEMPORAINE
LA BORNE

Appel à candidature 2026

Résidence Romain Kloeckner, Nicole Crestou et Christophe Léger - avril 2025 © ACLB

La Borne est un lieu de référence locale, nationale et internationale pour la mise en valeur de la création céramique contemporaine. Depuis 2013, le Centre céramique contemporaine La Borne (CCCLB) et l'Association Céramique La Borne (ACLB) en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles Centre-Val de Loire ont mis en place un programme de résidences d'artistes intéressés pour développer des recherches plastiques, théoriques ou scientifiques autour de la céramique.

Le dispositif « Résidences La Borne » consiste en une résidence artistique de recherche réalisée conjointement entre un artiste plasticien et un céramiste de l'ACLB, au sein de l'atelier du céramiste.

Présentation du Centre céramique contemporaine La Borne

Lieu emblématique et incontournable de la scène céramique contemporaine ; de production et de diffusion de la pratique céramique, le Centre céramique contemporaine La Borne déploie ses activités en lien avec la mise en valeur et le développement de la culture céramique contemporaine internationale. Le Centre céramique contemporaine La Borne est un équipement culturel et touristique de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry. La programmation des expositions du Centre se déploie en résonance à la permanence artistique de l'Association Céramique La Borne et en collaboration avec l'ensemble de ses membres.

Le Centre bénéficie du soutien du Ministère de la Culture—Drac Centre-Val de Loire, de la Région Centre-Val de Loire et du Conseil départemental du Cher, avec l'appui de la commune d'Henrichemont. Il est membre de « devenir.art », association des acteurs culturels des arts visuels en Région Centre-Val de Loire.

Présentation de l'Association Céramique La Borne

Depuis 1971, la vitalité de l'Association Céramique La Borne (ACLB) se manifeste par l'organisation d'événements réguliers, rencontres internationales et expositions. Aujourd'hui l'Association compte 80 membres, de treize nationalités différentes, installés dans un rayon de 35 km. Tous créent des pièces uniques, poteries utilitaires et sculptures. Les techniques et les cuissons se sont diversifiées, le bois gardant toutefois une place privilégiée avec une trentaine de fours en activité.

L'Association Céramique La Borne est fédérée au Collectif National des Céramistes. Elle est membre d'Ateliers d'Art de France et de « devenir.art », association des acteurs culturels des arts visuels en Région Centre-Val de Loire. Elle travaille en collaboration avec la Communauté de Communes Terres du Haut Berry gestionnaire du Centre céramique contemporaine La Borne.

Présentation – du dispositif « Résidences La Borne »

La Borne est mondialement connue pour ses cuissons de grès au bois à haute température. Dès le 17e siècle, une production de pièces utilitaires s'y développe et trouve son apogée à la fin du 19e siècle. L'arrivée de céramistes, venant d'horizons très divers, renouvelle la création bornoise dès les années 1940. Dans le prolongement du renouveau qu'a pu connaître La Borne, le projet des Résidences souhaite stimuler un partage des savoirs, des expériences et des techniques. Il permet la venue d'artistes de tous horizons invités à collaborer avec des céramistes de La Borne dans le but de développer une recherche. Les objectifs visés par la résidence associant artiste plasticien et céramiste sont de stimuler de nouvelles expérimentations sur le médium céramique et de réinvestir un patrimoine culturel existant : patrimoine humain représenté par le travail céramique et artistique, mais aussi patrimoine historique, depuis les formes d'arts populaires à la production de sculptures et/ou d'objets domestiques présents notamment dans les collections du musée de La Borne.

Projet – les étapes de la résidence

Une fois choisis par le jury, les artistes en résidence s'engagent à se rendre disponibles pour une première rencontre de bienvenue et de présentation des projets de recherche envisagés aux membres de l'ACLB. *Cette première rencontre permettra aux duos de se constituer et de définir une base commune de recherche.*

Accueilli au sein d'un atelier bornois, l'artiste invité est amené à travailler la terre et les techniques du céramiste qui le reçoit autant qu'il fait partager le contenu de sa propre recherche artistique. L'équipe artistique se met d'accord sur un projet commun qu'elle met en œuvre de façon autonome. Dans un sens, comme dans l'autre, les deux collaborateurs cherchent des terrains d'influences et alimentent leur travail respectif de cet échange expérimental.

L'ensemble des pièces produites appartient à l'équipe artistique dont le partage des objets ou le gain des produits de leurs ventes (en cas d'exposition et/ou d'acquisition) est réparti à parts égales.

Résidents et collaborateurs depuis 2014

Karine Bonneval, Éric Astoul, Johan Creten, Monique Lacroix, Claudine Monchaussé, Mountaincutters, Lucien Petit, Cécile Noguès, Marie Preston, Charlotte Poulsen, Zhuo Qi, Hervé Rousseau, Bettina Samson, Georges Sybesma, Laure Tixier, Natsuko Uchino, Lucie Pillon, Dominique Coenen, Hélène Bertin, Jacques Laroussinie, Elsa Sahal, Dalloun, Elena Gileva, Jeltje Borneman, Charlotte Coquen, Isabelle Pammachius, Île/Mer/Froid, Javier Bravo de Rueda, Éléonore False, Anne-Marie Kélécom, Romain Kloeckner, Nicole Crestou, Christophe Léger,Javier Carro Temboury, Arlette Legros. An Rovers, Mélanie Minguès, Ju Hyun Lee.

Retrouvez toutes les informations sur les résidences : **https://www.laborne.org/fr/residences_la_borne/**

Bilan et restitution

Le bilan de la Résidence doit donner lieu à une restitution adaptée au projet, afin de rendre compte du travail de recherche et du chemin artistique effectué par l'équipe. La forme de la restitution est proposée par l'équipe artistique (artiste et céramiste), aux responsables du Centre céramique contemporaine La Borne et membres du jury, dès que l'avancée du projet le permet.

Situation de la résidence

La borne est un village de potiers équipés en multiples techniques de cuissons. Il réunit sur 30 km à la ronde, 72 céramistes adhérents de l'Association Céramique La Borne ayant développé chacun des techniques spécifiques de production céramique.

Durée de la résidence

Le programme de cette résidence se déroule sur une durée de 3 mois (non consécutifs) par an. L'Artiste plasticien est invité à venir travailler dans l'atelier d'un céramiste et s'engage à être présent un minimum de 45 jours sur place.

Conditions d'accueil

Pendant la résidence, l'artiste est hébergé dans « la maison des Châtelets ».

L'hébergement des Châtelets se situe à 8 mn en voiture du Centre céramique. Aucun véhicule ne sera mis à disposition de l'artiste, aucun arrangement de transport n'est géré ou pris en charge par le Centre céramique. L'artiste envisageant de postuler à la résidence doit être autonome pour circuler et se déplacer à La Borne ou aux alentours. Nous conseillons à l'artiste de venir avec son véhicule personnel ou de prévoir un moyen de locomotion adapté aux lieux.

De plus, le dispositif des « Résidences La Borne » prend en charge l'hébergement de l'artiste uniquement. Aucune exception n'est prévue. Toute personne accompagnant l'artiste ne sera pas hébergée à « la maison des Châtelets ». Aucune réservation d'hébergement ne sera gérée par le Centre céramique ni prise en charge par celui-ci.

Ces conditions d'accueil ne sont pas négociables.

Les Résidences La Borne prennent en charge et sous leur responsabilité l'artiste invité uniquement.

Présentation de la maison des Châtelets

La maison des Châtelets est un lieu d'accueil et d'hébergement permettant d'accueillir :

- un potier, en résidence principale et professionnelle, sur le territoire, des artistes et céramistes en résidence dans le cadre d'un projet artistique en lien avec la programmation du Centre céramique,

- des stagiaires en céramique en formation professionnelle sur le territoire.

Conditions matérielles

Honoraires pour chacun des participants : 3000 euros (en trois versements sur l'année de déroulement du projet)

Forfait per diem pour chacun des participants : 250 euros

Frais de production liés à la résidence : 2600 euros

Les frais de production liés à la restitution sont déterminés en fonction du projet dans la limite de 1500 euros et seront validés par les responsables du programme des Résidences La Borne.

A la fin de chaque résidence, la donation d'une œuvre ou d'un ensemble d'œuvres témoignant des expérimentations menées lors de la résidence sera conclue entre les résidents et le CCCLB. Cette donation intégrera la collection du CCCLB

Dossier de candidature

Le candidat doit adresser un dossier comprenant :
- un CV incluant les coordonnées téléphoniques, une adresse postale et une adresse mail,
- un portfolio d'une sélection de 5 à 10 projets récents,
- une lettre de motivation exprimant sa démarche artistique et professionnelle et formulant ses motivations à candidater au dispositif « Résidences La Borne »,
- une note d'intention présentant les enjeux du projet développé à La Borne en collaboration avec un céramiste de l'ACLB ainsi que les objectifs artistiques qui motivent cette démarche,

Le jury sera sensible à la qualité générale de la démarche artistique et à la façon dont le projet s'articule au contexte de la Borne, à son histoire et avec tous les registres de la création dans le domaine des arts visuels. Il tiendra compte également des connaissances techniques de l'artiste. Le projet pourra spécifier le nom des interlocuteurs souhaités pour la collaboration et de quelle façon ils seraient associés dans le projet, ainsi que les besoins attendus (techniques, artistiques, etc…).

Les critères d'évaluation du jury :

- Compréhension des enjeux de la résidence,
- Inscription du travail dans une démarche artistique contemporaine,
- Compréhension des enjeux de la céramique contemporaine,
- Reconnaissance de la démarche artistique dans des réseaux art/céramique contemporains.

Le dossier doit être envoyé uniquement par email à l'adresse suivante :
residenceslaborne@terresduhautberry.fr

Objet du mail : Candidature Résidence La Borne
À l'attention de : Monsieur Christophe Drunat, Président de la Communauté de communes Terres du haut-Berry

L'ensemble des documents doit être joint au mail dans un fichier pdf unique n'excédant pas 20 Mo, sous l'intitulé : Candidature résidence La Borne 2027/2028_ Prénom + nom du candidat

Date de dépôt des candidatures

À partir du mardi 14 avril 2026.
Réception des dossiers au plus tard mardi 30 juin 2026.

Sélection des résidents

Septembre 2026.

Début de la résidence

Selon les disponibilités et à partir du mois de janvier 2027.

Résidence Anne-Marie Kelecom et Eléonore False – 2023 © CCCLB

Résidence Javier Bravo de Rueda et Charlotte Poulsen - 2023 © CCCLB

CENTRE CÉRAMIQUE CONTEMPORAINE LA BORNE

CENTRE CÉRAMIQUE CONTEMPORAINE LA BORNE
25 Grand' Route – La Borne - 18250 Henrichemont
À 40 min de Bourges et 25 min de Sancerre
00 33 (0)2 48 26 96 21
contact@laborne.org
www.laborne.org